



**HAL**  
open science

## 40 ans après la naissance du premier “ bébé-épiprouvette ” français, plus de 400 000 enfants conçus par FIV

Elise de La Rochebrochard

► **To cite this version:**

Elise de La Rochebrochard. 40 ans après la naissance du premier “ bébé-épiprouvette ” français, plus de 400 000 enfants conçus par FIV. The Conversation France, 2022. hal-04196813

**HAL Id: hal-04196813**

**<https://hal.science/hal-04196813>**

Submitted on 5 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 40 ans après la naissance du premier « bébé-épiprouvette » français, plus de 400 000 enfants conçus par FIV

Publié: 22 février 2022, 19:41 CET

**Elise de La Rochebrochard**

Directrice de recherche, Santé et Droits Sexuels et Reproductifs, Institut National d'Études Démographiques (INED)



400 000 enfants sont nés grâce à la PMA en 40 ans. gualtierio boffi/Shutterstock

Il y a 40 ans, le 24 février 1982, la France découvrait « son » premier « bébé-épiprouvette », une petite fille prénommée Amandine, dans la lignée ouverte par Louise Brown, née au Royaume-Uni le 25 juillet 1978.

Ces naissances ont marqué très fortement notre imaginaire collectif : pour la première fois, la fécondation d'un ovule par un spermatozoïde pouvait être obtenue hors du corps de la femme, au sein d'une éprouvette en laboratoire, c'est-à-dire « in vitro » selon le terme technique. La technique de fécondation in vitro (FIV) était née.

Pour mesurer l'avancée technologique, il faut se rappeler qu'à l'époque, la procréation médicalement assistée (PMA) consistait uniquement en des « inséminations artificielles » (IA), c'est-à-dire à déposer les spermatozoïdes du Conjoint (IAC) ou d'un Donneur (IAD) au niveau du col de l'utérus ou de la cavité utérine pour qu'ils aillent féconder naturellement l'ovocyte dans le corps de la femme, in vivo.

Après la naissance d'Amandine, l'histoire de la FIV se poursuit loin du tumulte médiatique. Où en sommes-nous aujourd'hui et que s'est-il passé durant ces quatre décennies ?

## Près de 3 % des enfants sont conçus par FIV en France

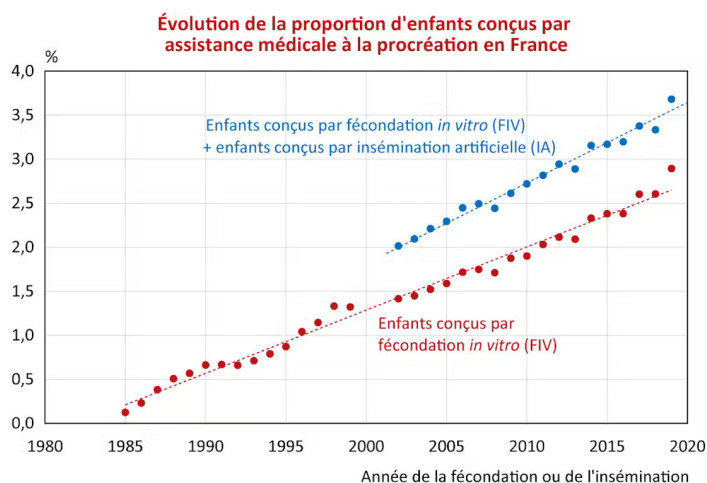
Avant la crise sanitaire de Covid-19, les FIV de l'année 2019 ont permis la naissance de plus de 21 000 enfants. Rapporté au nombre de naissances dans la population, cela représente pratiquement 3 enfants sur 100 conçus par FIV (2,9 %). Autrement dit, en moyenne, si vous avez un groupe de 34 enfants nés en 2020 (correspondant majoritairement aux conceptions de 2019), l'un de ces enfants a été conçu par FIV.

L'impact des inséminations artificielles est bien plus faible (moins de 6 000 enfants conçus en 2019), mais la somme globale de ces techniques conduit à plus de 27 000 enfants conçus suite à des PMA réalisées en 2019, soit une proportion de 3,7 % des enfants conçus par PMA parmi les naissances françaises. En moyenne, parmi un groupe de 27 enfants nés en 2020, l'un de ces enfants a été conçu par PMA.

Les chiffres sur les PMA de l'année 2020 n'ont pas encore été publiés par l'Agence de la Biomédecine. Néanmoins, il faut s'attendre à une nette baisse puisque les centres de PMA ont fermé leurs portes durant le premier confinement lors de la crise sanitaire. Leur activité a repris progressivement à partir de mi-mai 2020, mais l'impact de la mise sous tension des hôpitaux, en particulier publics, a probablement été un frein dans la réalisation des PMA.

## 40 ans d'augmentation quasiment linéaire de la FIV

La figure ci-dessous représente l'évolution de la proportion d'enfants conçus par FIV (courbe rouge) et la proportion d'enfants conçus par PMA incluant les FIV et les IA (courbe bleue). Entre 1981 et 1985, environ un millier d'enfants ont été conçus par FIV. Après cette période de mise en route, la FIV a connu une progression quasiment linéaire. La proportion d'enfants conçus par FIV progresse de +0,5 % tous les 7 à 8 ans.



Évolution de la proportion d'enfants conçus par assistance médicale à la procréation en France.

Cette augmentation quasiment linéaire de la FIV reflète probablement la combinaison de plusieurs phénomènes. Dans un premier temps, il a bien sûr fallu que cette technique se « diffuse » dans la population, c'est-à-dire qu'elle est connue et acceptée. Mais, sa progression continue sur quatre décennies appelle d'autres explications.

Une première explication repose sur les évolutions technologiques qui ont permis d'élargir les « indications », c'est-à-dire le type d'infertilité pouvant être pris en charge par FIV. En effet, initialement, la FIV avait été conçue pour répondre aux infertilités féminines d'origine tubaire (trompes altérées ou bouchées). Elle a été rapidement utilisée pour d'autres indications, et son extension a connu une nouvelle dynamique à partir de 1992 avec l'arrivée d'une nouvelle technique de FIV permettant de prendre en charge les infertilités masculines : l'injection intra-cytoplasmique de spermatozoïdes (ICSI). L'ICSI consiste à sélectionner un spermatozoïde qui est directement introduit dans l'ovocyte. Utilisée au départ pour les infertilités masculines dites « sévères », la FIV avec ICSI (ou ICSI) est aujourd'hui très largement utilisée puisqu'en 2019, deux fécondations *in vitro* sur trois réalisées en France l'étaient avec cette méthode.

Au-delà de ces aspects technologiques, le recours croissant à la FIV reflète sans doute surtout des besoins plus importants dans la population.

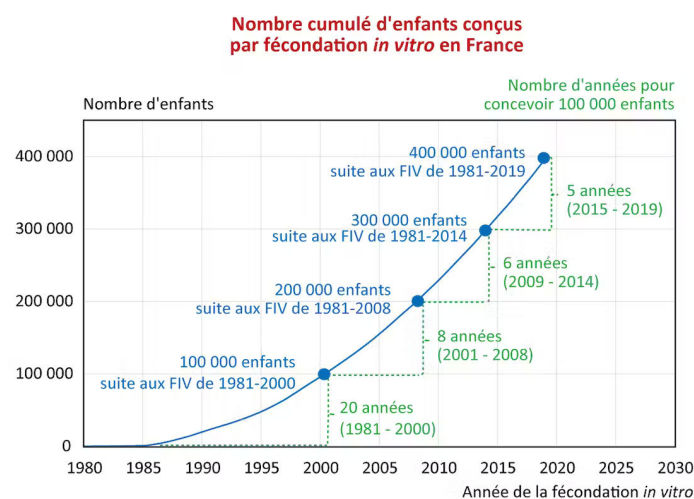
D'une part, des travaux scientifiques alertent sur une possible altération de la fertilité humaine en lien avec les expositions aux polluants industriels et agricoles, ou au tabac par exemple. Une telle altération de la fertilité pourrait être susceptible de conduire à une fréquence plus élevée des infertilités et donc à un recours plus important à la PMA. D'autre part, les démographes observent une parentalité plus tardive. Or, la fertilité diminue fortement avec l'âge, si bien que les couples rencontrent plus de difficultés pour avoir un enfant aux âges plus avancés et recourent donc plus souvent à la PMA. Ainsi, en France, en une décennie (2008-2017), le recours à l'ensemble des traitements de l'infertilité (stimulations hors PMA et PMA) a augmenté de 24 % parmi les femmes de 34 ans et plus alors qu'il est resté stable chez les femmes plus jeunes.

### **Plus de 400 000 enfants conçus par FIV en 40 ans**

Avec cette dynamique de recours à la FIV, quel bilan démographique peut-on tirer quarante ans après la naissance d'Amandine ? Les FIV réalisées durant les vingt premières années (1981-2000) ont permis globalement la naissance de 100 000 enfants. Le mouvement s'amplifie ensuite puisque la naissance des 100 000 enfants suivants est obtenue en uniquement 8 années d'activité (2001-2008). Ce délai se raccourcit encore pour les 100 000 suivants : 6 années (2009-2014), et enfin 5 années (2015-2019). Les FIV réalisées entre 1981 et 2019 ont donc permis globalement la naissance de 400 000 enfants. Ces naissances françaises sont à replacer dans la dynamique mondiale où le nombre d'enfants conçus par FIV était estimé à plus de 8 millions sur cette même période.

Derrière ce chiffre mondial global se cache une forte variabilité dans le recours à la PMA d'une région à l'autre, et d'un pays à l'autre, y compris parmi les pays européens. Il n'y a pas d'explication simple à cette forte variabilité, il est probable que cela reflète en partie le coût des traitements à la charge des couples, l'offre de santé, la dynamique de fécondité du pays et l'âge à la parentalité. Le niveau de recours à la PMA semble également corrélé au niveau des inégalités hommes – femmes dans le pays : plus ces inégalités sont faibles (selon l'indice d'inégalité de genre des Nations unies) et plus le recours à la PMA est développé. L'étude souligne qu'il est nécessaire de développer des recherches pour mieux comprendre le sens de cette corrélation.

Le nombre d'enfants conçus par FIV actuellement inclut également les enfants nés suite aux FIV réalisées durant l'année 2020 et celles réalisées entre janvier et mai 2021. Les perturbations liées à la crise sanitaire fragilisent les projections qui peuvent être faites, mais en retenant l'hypothèse d'une diminution de l'activité FIV de 30 % durant l'année 2020 et une activité 2021 stable par rapport à 2019, cela conduit à une estimation de 420 000 enfants conçus par FIV en France en ce quarantième anniversaire d'Amandine.



Nombre cumulé d'enfants conçus par fécondation *in vitro* en France.

Cette hausse du nombre d'enfants conçus par FIV est d'autant plus notable que ce nombre était autrefois amplifié par le phénomène des naissances multiples, et que ce phénomène est en forte régression. Ainsi, dans les années 1990, il naissait 130 enfants pour 100 accouchements obtenus suite à une FIV. Ces naissances multiples étaient liées à la volonté d'augmenter les chances d'obtenir une grossesse. Pour cela, les médecins transféraient beaucoup d'embryons, souvent 4 ou plus à la fois (39 % des cas en France en 1988).

Ces pratiques ont rapidement été remises en cause en raison des risques pour la santé des enfants issus de ces naissances multiples. Pour réduire ces risques, les médecins ont peu à peu réduit le nombre d'embryons transférés, passant d'abord à trois embryons (environ 40 % des cas en 1997) puis à deux embryons (environ 60 % des cas en 2009), pour finalement ne plus transférer qu'un seul embryon (60 % des cas en 2019). Actuellement, il n'y a plus que 107 enfants pour 100 accouchements suite à une FIV, une fréquence qui reste encore plus élevée que celle observée dans le cas d'une grossesse obtenue sans aide médicale (101 enfants pour 100 accouchements). Cette forte réduction des naissances multiples ne s'est néanmoins pas traduite par une baisse du nombre d'enfants conçus par FIV car la progression continue du recours à la FIV contrebalance largement cet effet.

## **Des PMA invisibilisées dans les statistiques : PMA à l'étranger et hors cadre médical**

Dans l'imaginaire collectif, la PMA est souvent associée à l'idée du recours à un tiers donneur pour avoir un enfant, que ce soit via un don de spermatozoïdes, d'ovules, d'embryons (lorsque ceux d'un couple sont accueillis par un autre couple), ou en faisant appel à une gestatrice pour autrui (GPA). Pourtant, la réalité de la PMA en France est très éloignée de cette idée a priori : la quasi-totalité des enfants conçus par PMA (c'est-à-dire par FIV ou IA) le sont avec les gamètes de leurs deux parents (pratiquement 95 % des enfants conçus par PMA en 2019).

En cas de PMA avec tiers donneur, il s'agit majoritairement d'un don de spermatozoïdes (environ 1 000 enfants conçus avec don de spermatozoïdes par an). Les naissances par don d'ovocytes ont fortement augmenté ces dernières années, mais n'étaient encore que de 400 suite aux PMA réalisées en 2019 (contre 200 enfants suite aux PMA de 2013 et 100 suite à celles de 2006). L'accueil d'embryons est lui statistiquement négligeable (37 enfants suite aux accueils de 2019), tandis que la gestation pour autrui est interdite en France.

Derrière ce recours à la PMA avec tiers donneur apparemment très limité en France se cache une réalité invisibilisée dans les statistiques : les enfants français nés d'une PMA réalisée à l'étranger ou d'une procréation dite amicalement assistée (l'insémination artificielle pouvant être pratiquée hors d'un laboratoire en raison de sa relative simplicité technique, et la GPA sur la base d'un accord entre les individus hors cadre légal et médical).

Actuellement, il n'existe pas de données fiables sur le nombre d'enfants nés suite à ces PMA. Malgré la nouvelle loi de bioéthique de 2021 ouvrant la PMA aux femmes seules et aux couples de femmes, il est probable que ce phénomène se poursuive. Cependant, un appel est actuellement en cours (voir image ci-dessous) pour que les personnes ayant pratiqué une PMA à l'étranger ou hors du cadre médical français participent à une étude scientifique réalisée en collaboration avec les associations accompagnant ces parcours.

**VOUS ÊTES OU AVEZ ÉTÉ CONCERNÉ·ES PAR L'AIDE À LA PROCRÉATION ?**

**RENDEZ-VOUS**  
sur le site de l'enquête AMP sans frontières :  
<https://amp-sans-frontieres.fr>

**AMP**  
*Sans frontières*

En participant à l'enquête AMP sans frontières  
**AIDEZ NOUS**  
à mieux comprendre les recours à l'aide à la procréation en France ou à l'étranger

Etude scientifique, AMP sans frontières de l'Ined.

À partir des témoignages recueillis dans le questionnaire disponible sur Internet, il sera possible de fournir de premières données sur ces PMA, mais aussi de visibiliser ces expériences et parcours pour faire famille.

---

\_Ce texte reprend en les actualisant certains éléments publiés par l'auteurice en 2018 dans la revue Population et Société, n°556, « 1 enfant sur 30 conçu par assistance médicale à la procréation en France ».

---